



16ème législature

Question N° : 12199	De Mme Clara Chassaniol (Renaissance - Paris)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique > enfants	Tête d'analyse > Hausse du taux de mortalité infantile	Analyse > Hausse du taux de mortalité infantile.
Question publiée au JO le : 17/10/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de signalement : 19/12/2023 Question retirée le : 13/02/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Clara Chassaniol alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur la hausse du taux de mortalité infantile. Si la France a figuré longtemps parmi les pays d'Europe affichant la plus faible mortalité infantile, le nombre de décès d'enfants de moins d'un an a subi une augmentation ces dix dernières années et, entre 1980 et 2020, la France est passée du 5e pays avec la mortalité infantile la plus faible de l'OCDE au 18e. De plus, récemment, une étude de l'Insee a révélé qu'en 2021, 2 700 enfants de moins d'un an sont morts en France, soit 3,7 décès pour 1 000 naissances vivantes, contre 3,5 aux alentours de 2012. L'étude montre que cette hausse est en partie portée par l'Île-de-France où près de 4 enfants sur 1 000 meurent avant l'âge d'un an. Les indicateurs démographiques et singulièrement la mortalité infantile ne sont pas de simples objets statistiques mais aussi des révélateurs d'inégalités et de défis sociétaux en matière de progrès social et de qualité de vie. Si ces chiffres peuvent s'expliquer par différentes raisons précisées dans l'étude, ils représentent néanmoins une alerte sur le niveau d'accès aux soins et d'accompagnement des femmes et des couples durant la grossesse et la première année après la naissance. Or, plusieurs difficultés peuvent se cumuler pour des personnes qui sont éloignées de maternités spécialisées ou pour des raisons de précarité. Malgré ces intuitions qui sont aussi relayées par le constat d'associations, il semble nécessaire de mieux connaître les raisons de cette surmortalité infantile afin d'adapter et de cibler les politiques publiques à mettre en œuvre. En outre, tous les trois ans, une enquête nationale qualitative est effectuée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et Santé publique France sur la mortalité maternelle afin de mieux comprendre les causes qui ont menées à ces décès. Ses résultats ont déjà permis d'apporter des solutions pour réduire les décès évitables des femmes. Aussi, une telle enquête qualitative, concernant la mortalité infantile, serait utile afin de mieux en connaître les causes et de déterminer les moyens pour y remédier. Par conséquent, elle souhaitait l'interroger sur les politiques qu'elle envisage de mettre en œuvre face au constat de cette étude de l'Insee et s'il était possible de financer une enquête sur les causes de la mortalité infantile pour endiguer autant que possible la hausse de ce phénomène inquiétant qui doit concerner toute la société.